

## **COMPTE-RENDU du CHS-CT du 15 mars 2022**

- – pour l'Administration :
  - Madame Florence LECHEVALIER, Présidente du CHS, Directrice Départementale des Finances Publiques Haute-Vienne
  - Monsieur Karl PERIGAUD, Responsable de la Division BIL
  - Monsieur Laurent BERGOUGNOUX, chef de l'établissement INSEE 87
  - Monsieur Frédéric DAUVERGNE, assistant de prévention DDFIP 87
  - Madame Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE, assistante de prévention
  - Madame Fanny RABBIA, Assistante Sociale
  - Madame Magali MARSALY, Secrétaire Animatrice du CHS-CT
  
- – pour les représentants du personnel FO DGFIP 87 :
  - Madame Patricia VIOLET (titulaire)
  - Madame Corinne ANDRIEUX (suppléante)
  - Madame Lydie PEYRICHOUT (experte)

Il s'agit d'un CHSCT qui combinait le présentiel à l'audio.

Le quorum est atteint.  
La séance est ouverte.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. Approbation des PV des CHS-CT du 19 /10/2021**

Vote :  
Adopté à l'unanimité des OS

#### **2. Documents ministériels relatifs au fonctionnement des CHSCT**

Madame la Directrice participe ce jour à une réunion des présidents de CHS-CT et de CDAS. Cette note sera à n'en pas douter au cœur de cette réunion ; dans l'attente de plus amples renseignements, elle est présentée dans ses grandes lignes.

A noter que dans son préambule, elle tire un certain bilan du rôle qu'ont joué les acteurs de la prévention pendant la pandémie, et notamment des CHS-CT qui sont amenés à disparaître dès 2023 lors de la création des Comités Sociaux des Administrations (CSA). Il souligne également la transformation du travail avec le télétravail et les enjeux des organisations sur la santé individuelle et collective.

Les bilans seront discutés lors du dernier CHS-CT en octobre.

Les orientations pour les futurs CSA sont :

- prévenir les réorganisations
- rester vigilant dans le contexte sanitaire
- rester proche des agents éloignés des services pour leur assurer une meilleure reprise
- éviter les violences sexistes et sexuelles
- ancrer la culture de prévention et prioriser les actions
- utiliser les crédits pour la culture de prévention

FO DGFIP 87 a rappelé le rôle primordial des acteurs de la prévention ( RH, assistante sociale, médecin de prévention et assistant de prévention) pendant la pandémie et déplore, encore une fois, la disparition du CHS-CT.

FO DGFIP 87 a rappelé l'importance du rôle du médecin de prévention affectée sur 2 départements, dans le suivi médical des agents tout en insistant sur le retard qui a pu être pris dans le suivi régulier des collègues qui peuvent être confrontés à des déserts médicaux y compris à Limoges.

FO DGFIP 87 espère que les crédits dédiés à la prévention soient toujours à la hauteur des enjeux et qu'ils ne fondent pas au fil des années (telles les dotations globales de fonctionnement pour les collectivités locales) laissant les directions assurer le fonctionnement des directions et la prévention sur des crédits insuffisants.

La direction paraît rassurée mais espère la pérennité des crédits.

A ce jour, aucune information n'a filtré sur le devenir des secrétaires animateurs.

### **3. Budget du CHS-CT pour 2022**

Le budget est de 81 057 € ; une réserve étant prélevée, le montant délégué est de 76 194 € soit 123 € par agent.

Les axes de dépenses sont les suivants :

→ Formations : pour 23 177 €

Prévention Secours Civiques, risques incendies, guide et serre-file, habilitation électrique (pour les gestionnaires de site), gestion du stress, communication et bien-être, yoga des yeux, ...

→ Matériel

souris verticales, masques chirurgicaux (1 boîte par agent), luminaires, dépenses liées au médecin de prévention

L'achat de bras support sera revu au prochain CHS-CT puisque les derniers achetés sont toujours stockés par manque de temps et de bras pour les installer.

L'INSEE a demandé l'achat des diverses fournitures telles des lampes de bureaux, des valises trolleys, des trousse de secours pour les voitures, ... pour un montant de 4 812, 18 €.

FO DGFIP 87 a sensibilisé la Direction sur la conduite hivernale ; si les agents itinérants ont pu être privilégié les autres années compte tenu de leurs fonctions, il faut tenir compte des agents « victimes du NRP » qui ont vu leurs temps de trajet domicile-travail s'allonger.

Certaines formations ont été peu demandées telles les formations réalisées par la Ligue contre le cancer.

Devant les problématiques de communication du catalogue, la Direction rappelle que les agents doivent consulter Ulysse 87 au moins une fois par jour, et que les chefs de service doivent également se faire le relai de ce genre d'information (un mail ne suffit pas).

Vote :

Adopté à l'unanimité des OS

#### **4. Point sanitaire COVID-19**

Si depuis lundi le port du masque n'est plus obligatoire, les collègues peuvent toujours le porter. Il faut rappeler que les agents de la trésorerie hospitalière sont toujours soumis au passe vaccinal.

Les mesures sont maintenues à l'identique pour les agents vulnérables.

La DDFIP a dû faire face une hausse très importante des cas positifs en janvier entraînant de fait de nombreux nettoyages (32) dits approfondis.

FO DGFIP 87 a interrogé la direction sur les points suivants :

- les statistiques n'ont plus été diffusées aux OS dès l'automne alors que les cas augmentaient,
- le nettoyage approfondi n'a jamais concerné les box d'accueil à Cruveilhier alors même que des agents déclarés positifs avaient assuré l'accueil.

La Direction applique encore, pour l'instant, les horaires décalés.

#### **5. Travaux immobiliers**

La direction confirme la fin des travaux de déménagement des trésoreries vers les Services de Gestion Comptables (SCG) ou les SIP.

Les agents de Saint-Léonard-de Noblat ont pu prendre possession des locaux agrandis fin janvier même s'il reste quelques travaux à effectuer.

La direction envisageait de présenter le projet France Relance de réhabilitation du site de Cruveilhier lors d'un prochain CHS-CT, initialement prévu le 22 mars prochain.

FO DGFIP 87 a relancé la direction afin que soient effectués par le médecin de prévention et l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail, les bilans demandés par notre organisation syndicale relatifs aux impacts du NRP sur les collègues qui ont subi ces réorganisations.

Faut-il croire que les demandes des OS ne soient pas légitimes ?  
Faut-il croire que le NRP n'a pas eu de conséquences ?

La Direction a assuré faire le relai de cette demande auprès des intéressées absentes ce jour.

Le futur SGC de Limoges a également été évoqué car, en attendant son installation définitive rue Cruveilhier, les agents seront dispatchés sur les sites de Montmailler et de Baudin. Il a été rappelé que le calendrier devient contraint pour réaliser dans de bonnes conditions l'installation de chacun.

## **6. Dates des prochaines visites**

La Direction avec le médecin de prévention a visité le 14 octobre dernier le CGR pour résoudre les problèmes de luminosité. Des problèmes matériels ont pu être résolus.

FO DGFIP 87 a alerté sur ce service relocalisé qui a doublé avec des emplois supprimés lors du transfert de missions mais également des emplois non pourvus par les affectations.

La formation a reposé essentiellement sur des agents dont ce n'est pas le métier et qui se retrouvent à encadrer des collègues alors que les missions d'encadrement ne devraient pas leur être dévolues compte tenu de leur statut d'agent C.

Ce service doit également réussir à intégrer des agents avec des problèmes de santé et de handicap. C'est donc tout un collectif de travail qui est à construire alors que les charges de travail sont très importantes dans un contexte pandémique toujours présent.

La direction semble consciente des enjeux et restera attentive à la situation de chacun.

Prochaines visites prévues par les représentants du CHS :

- Trésorerie hospitalière : mardi 12 avril matin
- SIE de Haute-Vienne : mardi 10 mai matin
- SGC de Saint-Léonard-de-Noblat : mardi 31 mai matin

**N'hésitez pas à évoquer l'ensemble de vos difficultés avec les représentants du CHS-CT.**

## **7. Examen des registres santé et sécurité au travail**

La Direction a répondu aux diverses demandes et apporté les précisions suivantes :

Saint-Yrieix-la-Perche : des infiltrations ont encore eu lieu le week-end dernier et des moisissures ont désormais fait leur apparition sur certains murs ; un nouveau courrier de relance sera envoyé au maire.

Montmailler : l'éclairage de l'allée n'est toujours pas réalisée faute de pouvoir joindre l'entreprise chargée des travaux – heureusement, les jours rallongent ; la pelouse sera également refaite, une nouvelle fois...

## **8. Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression (sans objet)**

La direction a communiqué quant au suivi d'une fiche de signalement pour un usager récidiviste ; La Direction après avoir envoyé une lettre de mise en garde a transmis les éléments au procureur de la république via l'article 40 ; l'usager incriminé a été convoqué au tribunal et a été condamné à 3 mois de prison avec sursis.

**FO DGFIP 87 vous rappelle que toute incivilité ne doit pas être tolérée et doit être dénoncée par une fiche de signalement.**

## **9. Examen des déclarations d'accidents (sans objet)**

3 accidents de trajet sans arrêt de travail


## **10. Questions diverses**

- Les futures bornes électriques seront exclusivement réservées aux véhicules de service.
- Un nettoyage des fontaines à eau est demandé ; il semblerait que ce soit un détartrage à effectuer.
- Le problème de sécurité lié à la visibilité et au stationnement des véhicules dans les rues Cruveilhier et François Chénieux a été évoqué. Une demande auprès de la Mairie pour la pose de plots pourrait être envisagée.
- Pas d'information à ce jour sur l'éventuelle réquisition des télétravailleurs dotés d'un téléphone portable pour le pont de l'ascension.
- L'accès PMR usager est toujours en panne.

- Que devient la pointeuse de TLBA en réparation ; le badgeage sur poste de travail ne peut être une solution ?
- Une nouvelle alerte a été effectuée auprès de la Direction quant aux missions relatives aux taxes d'aménagement qui seront prochainement assurées par le SDIF dans un contexte de sous-effectif constant.

Fin de séance : 13h13

*Vos représentants au CHS-CT sont à votre écoute et sont disponibles pour répondre à vos demandes d'informations supplémentaires.*

<b>BULLETIN D'ADHESION</b> 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N°DGI ou N°AGORA : _____ ADRESSE MÊL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
<b>→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu</b>	